



Mairie de Saint-Julien-de-Coppel

Rue de la Mairie

63160

Tél 04 73 68 42 81 - Fax 09 70 06 57 06

Mél mairie.stjuliendecoppel@wanadoo.fr

Portail : www.saintjuliendecoppel.fr

Saint-Julien-de-Coppel, le 18 septembre 2017

N° enregistrement : DV/MB/.17
Affaire suivie par : Myriam BLANZAT.

Objet : Mutuelle santé de village.

Madame, Monsieur,

Pour faire face à l'augmentation constante des tarifs d'assurance santé et au désengagement croissant de la Sécurité sociale sur certaines prestations, de plus en plus d'assurés, fragilisés par la crise, ne peuvent accéder aux soins, en particulier pour ceux liés aux dents, à l'optique et à l'audition. Selon la Mutualité française la souscription à une complémentaire santé est en recul en France et le nombre de personnes sans couverture santé en forte augmentation.

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) confronté ici à un véritable enjeu social et il en va de notre engagement d'élus de vous accompagner si vous êtes confrontés à cette situation.

Nous avons donc décidé dès maintenant de mettre en place à l'échelle du territoire communal, une mutuelle de village afin de faciliter l'accès aux soins de santé pour tous les habitants. Pour ce faire, nous avons sélectionné la Mutuelle PRECOCIA qui propose des garanties et conditions tarifaires avantageuses.

Si vous le souhaitez, vous pourrez participer :

Vendredi 22 septembre à 18h30 à la Maison des Associations
à une réunion publique d'information et de présentation de la mutuelle de village PRECOCIA, un gestionnaire présentera notamment ses tarifs et prestations aux Coppellois(e)s.

Par ailleurs, vous pourrez également rencontrer les représentants de cette Mutuelle en entretien individuel. Il vous suffit de vous munir de vos tableaux de garanties actuelles puis de vous rendre à l'une des permanences (tableau ci-dessous et bulletin municipal juillet 2017) où PRECOCIA vous établira une étude comparative et répondra à toutes vos questions.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Permanences Salle Priestley à Contournat :

- jeudi 28 septembre de 14h à 16h
- jeudi 26 octobre de 14h à 16h
- jeudi 23 novembre de 14h à 16h

Les membres du CCAS.